



**MONTAGNY  
LES LANCHES**

# L'ÉCHO des Lanches



N°19  
BULLETIN MUNICIPAL  
JUILLET 2023



# SOMMAIRE



P.4-10

## VIE COMMUNALE

- Cérémonie des Vœux ..... P.4
- Journée Environnement ..... P.5
- Cérémonie Fête des mères ..... P.6
- Mademoiselle Meuh ..... P.7
- La chouette de l'église ..... P.8



P.9-10

## TRAVAUX DANS LA COMMUNE

- Travaux route de Chapeiry ..... P.9
- Travaux enfouissement réseau ..... P.9
- Ouverture chemin PDIPR ..... P.10



P.11

## BUDGET



P.12-16

## ENVIRONNEMENT

- La forêt face aux changements climatiques ..... P.12-13
- Le Frelon asiatique ..... P.14-15
- Suivi Ecopont ..... P.16



P.17

## INFOS PRATIQUES



P.18-22

## GRAND ANECY

- Bien vieillir à domicile ..... P.18
- PLUi-HMB du Grand Anancy : Concertation du PADD ..... P.19
- La nuit est belle ..... P.20
- Gratuité du réseau SIBRA ..... P.21
- Ici commence le Fier ..... P.22



P.23

## VIE DE L'ÉCOLE

- Classe de découverte ..... P.23



P.24-28

## ASSOCIATIONS

- Association Culture et Loisirs -ACLM ..... P.24
- Le Préau ..... P.25
- Le Club Soleil d'Automne ..... P.26
- Association de chasse ..... P.27
- Hangar Festival ..... P.28



P.29-31

## DIVERS

- Articles de presse ..... P.29-31

Bulletin réalisé par : LA COMMISSION INFORMATION COMMUNICATION  
Monique PIMONOW, Maire.

Christophe PIGNARRE, responsable de la commission.

Christelle DÉNARIÉ, Cyril GUILLOUD, Célestin MÉTRAL, Christelle NANCHE, Luc PERALDI-FIORELLA.

Conseillers Municipaux. Laurence NANCHE, Nathalie BOUCHEZ (Secrétariat).

Relecture : Maryse JUGET.

Création : KomK Studio - www.komkstudio.com - 74000 Anney - Images : freepik.com / Euro icons created by Kiranshastry - Flaticon.

Impression : PHOTOPLAN 74600 Seynod Imprimé sur papier recyclé.

Photos : La Commission.



Monique PIMONOW

Maire

*Petite prière pour un bel été*

*Le jour, il fait beau  
Mais pas trop chaud,  
De la pluie, la nuit  
Qui doit tomber sans bruit,  
Un peu de vent léger  
Pour bien nous aérer  
Des journées bien remplies  
Du moment qui réjouit  
La famille, les amis  
Autour de tables remplies  
Et bien vivre ensemble à Montagny.*

*Quelques nouvelles de nos réalisations :*

La troisième et dernière tranche des travaux de remplacement de l'éclairage public en LED a pris du retard. Les délais de fabrication ont été plus longs que prévu. Tous les candélabres de la commune seront équipés en LED avant l'hiver.

Un nouveau sentier de randonnée vient d'être réalisé pour le plus grand plaisir des promeneurs. Une boucle de 9 kms sur les communes de Chapeiry, Chavanod, Marcellaz-Albanais et Montagny-les-Lanches offre de multiples paysages, à découvrir cet été en restant bien sur le sentier balisé.

A l'automne, les travaux d'accotement et de sécurisation de la route de Chapeiry seront réalisés.

D'ici là, je souhaite à tous les habitants de bonnes vacances et un très bel été.



## Vœux de Mme le Maire de Montagny-les-Lanches

Le 14 janvier 2023, Mme PIMONOW Maire de Montagny-Les-Lanches a convié l'ensemble des habitants de la commune à se rassembler à la salle des fêtes pour la présentation des vœux. Un grand nombre d'entre eux a répondu présent.

Après avoir salué les autorités locales présentes, Mme le Maire s'est réjoui de pouvoir à nouveau présenter en présentiel ses vœux à l'ensemble de ses administrés et d'accueillir les nouveaux habitants.

Elle a profité de l'occasion pour dévoiler dans les grandes lignes les travaux que la commune compte engager ou poursuivre.

A l'issue de la cérémonie, un pot de l'amitié a été offert par le conseil municipal à l'ensemble des personnes présentes qui ont ainsi pu échanger ou faire connaissance entre elles.





## Forte mobilisation pour le maintien de la propreté de la commune

Ils étaient nombreux les Montagnolans à répondre à l'invitation des membres de la commission environnement pour une matinée de nettoyage de la commune.

Ce samedi, dès 9h, après le café d'accueil, tous ont arpenté les abords des routes et chemins du village afin de ramasser tous les indésirables jetés par des irrespectueux de la nature.

En fin de matinée, après l'effort, un apéritif et « diots polente » réunissaient tous les participants pour finir en toute convivialité ce bon moment de citoyenneté. Un grand MERCI à tous les acteurs (petits et grands) de cette journée solidaire qui se sont impliqués dans le maintien de la propreté de notre commune « Un village où il fait bon vivre »





## Fête des mères

Cette année encore, la cérémonie de la fête des mères fût une réussite. En effet, de nombreux habitants du village se sont rassemblés dans la salle des fêtes pour célébrer la fête des familles.

Sitôt rentrés de leur semaine de découverte dans la Vallée Verte, les enfants de l'école sont venus chanter une ode à leur maman.

Le buffet apéritif offert par le Conseil Municipal a également eu un franc succès. Les nombreux montagnolans ont profité de ce moment de convivialité pour se retrouver et échanger avec leurs voisins proches ou un peu plus lointains.

Un géranium offert aux mamans à leur départ viendra égayer les balcons des habitants de Montagny-les-Lanches. Encore un beau moment de partage apprécié de tous.





NOUVEAU

## Mademoiselle Meuh

BIENVENUE !



Mademoiselle Meuh s'installe à la campagne, à Montagny-Les-Lanches, à 15 min d'Annecy !

Anciennement le Relais des Lanches repris par Sylvie Coster depuis 3 mois, l'établissement s'est refait une beauté !

Mademoiselle Meuh propose une cuisine bistrot simple et gourmande, et pour les amateurs, tête de veau, rognons au porto, etc...

Et pour l'été, profitez de la nouvelle terrasse et de ses salons apéro au coucher du soleil, à la déco stylée et cocooning.

Suivez les events de Mademoiselle Meuh sur instagram et facebook, et découvrez la carte et tout autre information, sur le site.

Sylvie Coster

« Je suis issue du milieu événementiel, créatrice en 2008, et gérante de l'agence d'hôtes et hôtesse événementiels « Cost'Event » à Annecy-le-Vieux. J'ai vendu mon entreprise en plein essor pour réaliser mon 2<sup>ème</sup> rêve professionnel, ouvrir un restaurant. Mon vœu s'exauce, et cerise sur le gâteau, dans le village de mes grands-parents paternels, où je passais mes vacances, parfois sur les tracteurs et dans les champs aux côtés de mon oncle et de mon grand-père, et avec ma grand-mère, nous nous occupions plutôt des poules, des lapins et du potager. Encore mieux, je succède à l'activité de mes grands-parents maternels, qui tenaient un hôtel bar restaurant à Annecy, à côté de la place des Romains, la Cité Romaine... La boucle est bouclée ! »

Mademoiselle Meuh vous accueille du mardi au dimanche, dans une ambiance conviviale, une décoration rétro campagne chic. L'espace intérieur se compose d'un bar et de tables hautes, d'un coin salon lounge pour les soirées apéro planches du jeudi au samedi, une grande salle de restauration, pour déguster les fameuses cuisses de grenouilles, le plat du jour en semaine en plus des plats à la carte, et le dimanche le déjà réputé Brunch !!!

[www.mademoisellemeuh.fr](http://www.mademoisellemeuh.fr)

Vous pouvez réserver au **04 50 08 47 53**, pour toute demande de devis, [contact@mademoisellemeuh.fr](mailto:contact@mademoisellemeuh.fr).





## Un super-nichoir pour l'Effraie des clochers dans celui de l'église de Montagny-les-Lanches

Année exceptionnelle pour plusieurs raisons, tout d'abord le couple de chouettes effraies de Montagny-les-Lanches s'avère des plus productifs, 7 œufs ont été pondus cette année (5 œufs en 2021, 6 œufs en 2022 et tous les oisillons ont survécu).

D'autre part, le couple a très bien accepté l'intervention réalisée durant l'automne dernier sur son nichoir. En effet, une modification devenait nécessaire suite aux problèmes rencontrés avec les pigeons bisets, dont les fientes des plus en plus nombreuses détériorent le système mécanique des cloches. C'est un exercice périlleux lorsqu'il faut les évacuer ! Ainsi, la pose de filets anti-pigeons mis en place l'année dernière sur notre clocher a permis de régler cette problématique.



En ce qui concerne le nichoir, il est toujours situé à l'intérieur du clocher, mais il est désormais équipé d'un tunnel débouchant directement sur l'extérieur.

Sur le département de la Haute-Savoie, 40 clochers sont équipés de nichoir et seulement 20 % sont occupés. Durant l'année 2022, 26 jeunes se sont envolés, dont 4 pour notre commune. L'installation de nichoirs permet d'enrayer la perte de sites de nidification. De mœurs strictement nocturnes (et crépusculaires), l'Effraie n'est pas facile à recenser. Néanmoins, l'espèce a été observée dans 176 communes (sur 293) à une altitude moyenne de 537 mètres.

Le baguage permet d'acquérir des connaissances sur la durée de vie des oiseaux, de déterminer la dispersion des jeunes ou leur fidélité aux sites de reproduction.

A ce jour, aucun oiseau bagué à Montagny n'a été repris. Cependant, les divers programmes de baguage ont révélé que les populations de notre territoire sont sédentaires, près de 72 % des nicheurs se dispersent à courtes distances (moins de 50 km).



Les déplacements après l'envol des jeunes s'effectuent au hasard, sans direction précise, mais en évitant systématiquement les zones de montagne.

Des jeunes bagués dans le Mont du Chat (73) ont été repris à Saint Hilaire du Rosier (38), d'autres bagués sur le même site ont été repris à Saint Marcellin (38), d'autres oiseaux rhônalpins ont été repris à Nîmes (30), Miramas (13). Enfin, citons cet individu bagué poussin en Moselle et repris en Finlande, à près de 2000 km illustrant des cas de dispersion plus atypiques.

Les connaissances sur son espérance de vie nous révèlent que 9 effraies des clochers sur 10 n'atteignent pas leur deuxième anniversaire, et rares sont celles qui dépassent 5 ans.

Quant au domaine vital, il est centré sur le site de nidification avec un rayon d'action moyen de 1,5 km, ce qui représente approximativement 700 hectares pour établir son territoire. Deux nichoirs trop voisins auront donc peu de chances d'être occupés simultanément.

Ce ne sont là que quelques pistes de recherches... pour les amateurs passionnés ! Cela prouve qu'il fait bon vivre à Montagny-les-Lanches même pour les chouettes effraies... !!!!!

FP & LPO74.







## Travaux route de Chapeiry

Cet automne la route de Chapeiry sera en travaux. Les accotements de celle-ci seront stabilisés pour éviter un affaissement des bas-côtés lors de passages de véhicules.

Un re-surfage de l'enrobé sera également effectué.

L'entreprise fera tout son possible pour diminuer au maximum la gêne occasionnée par ce chantier.



## Travaux d'enfouissement de réseau impasse des côtes & route de la Vidôme



Des travaux d'enfouissement de réseaux électriques et télécom seront réalisés le long de l'impasse des côtes et route de la Vidôme.

La commune essaie, tout en maîtrisant son budget, de supprimer les lignes aériennes le long des voies communales dans un souci de sécurité pour les utilisateurs et les automobilistes. Cette opération améliorera l'esthétique des bords de route et surtout évitera les coupures d'électricité occasionnées par les chutes d'arbres sur la voie publique lors des intempéries.



# Paysages des Lanches

## Un sentier de randonnée au départ de Montagny-les-Lanches

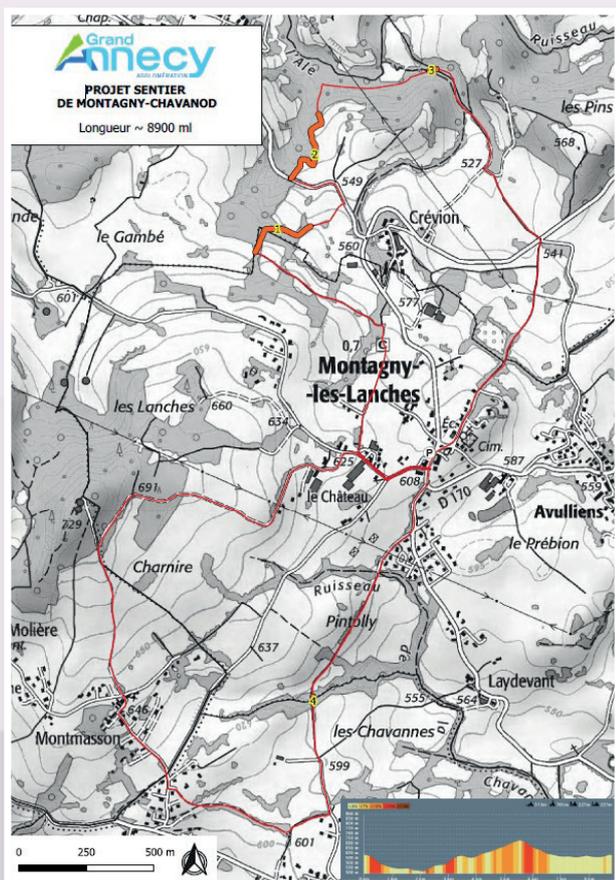
Initié par la commission environnement lors du précédent mandat, poursuivi par la nouvelle équipe, le projet d'un sentier balisé au départ de Montagny-les-Lanches voit enfin le jour !

Assuré par les services du Grand Ancey, validé par le Département, le balisage et l'aménagement se terminent et le sentier est d'ores et déjà praticable.

Cette boucle de 9 kms qui démarre au centre de notre village va permettre aux fans de randonnée champêtre de parcourir à leur rythme, seuls, en groupe ou en famille des sentiers passant en forêt, le long de prairies ou de ruisseaux.



Le panneau général n'est pas encore posé mais depuis le parking de la salle des fêtes, il suffit de suivre le fléchage pour découvrir des panoramas variés, des lieux-dits méconnus, une flore et une faune qui changent au fil des saisons.



Les aménagements facilitent la progression et ainsi vous passez de Montagny-les-Lanches à Marcellaz-Albanais, puis à Chapeiry et à Chavanod selon le sens choisi pour revenir à nouveau à Montagny-les-Lanches. Vous pouvez également ne faire qu'une seule boucle pour réduire la distance parcourue et ce en revenant quand même à votre point de départ.

Bien que sans difficulté particulière, il est cependant conseillé d'avoir des chaussures adaptées à la marche.

De plus, afin de découvrir la nature tout en la préservant et en respectant le travail des agriculteurs et forestiers, il convient bien entendu de respecter le cheminement : on reste sur le sentier balisé ! Alors en ce début d'été et de vacances scolaires, la commission environnement et toute l'équipe municipale vous souhaitent de belles balades !



# Budget 2022

## Budget réalisé en 2022

FONCTIONNEMENT	REALISÉ 2022
<b>Dépenses</b>	<b>616,545.72 €</b>
Charges à caractère général	278,622.01 €
Charges de personnel et frais assimilés	249,870.14 €
Atténuation de produits	11,507.00 €
Opérations d'ordre de transfert entre section	2,453.27 €
Autres charges de gestion courante	56,131.69 €
Charges financières	14,675.65 €
Charges spécifiques	3,285.96 €
<b>Recettes</b>	<b>911,528.11 €</b>
Excédent antér.de fonctionnement reporté (voir affect.résultat)	379,401.37 €
Atténuation de charges	1,622.61 €
Opérations d'ordre entre section	165.00 €
Produits des services du domaine et ventes diverses	61,761.90 €
Impôts et taxes	618,529.90 €
Dotations et participations	135,599.09 €
Autres produits de gestion courante	89,135.29 €
Produits exceptionnels	4,714.32 €

INVESTISSEMENT	REALISÉ 2022
<b>Dépenses</b>	<b>696,027.19 €</b>
Opérations d'ordre de transfert entre section	165.00 €
Remboursements d'emprunts et de dettes	99,369.97 €
Immobilisations corporelles	594,242.22 €
Titres de participation	2,250.00 €
<b>Recettes</b>	<b>348,402.26 €</b>
Excédent exercice antérieur	316,233.52 €
Opérations d'ordre de transfert entre section	2,453.27 €
Dotations, fonds divers et réserves	295,963.07 €
Subventions d'investissement	49,110.00 €

## Subventions exercice 2023

Organismes	Montants
Association Culture et Loisirs	2 000,00 €
Association Alzheimer Haute-Savoie	300,00 €
Association Française contre les Myopathies (AFM)	400,00 €
Coopérative Scolaire Montagny-les-Lanches (dont subvention exceptionnelle de 2 520 € pour la classe de découverte)	4 420,00 €
Association « Courants d'Art »	650,00 €
Foyer socio-éducatif du Collège de SEYNOD	300,00 €
Association de parents d'élèves « Le Préau »	300,00 €
Club « Soleil d'Automne »	200,00 €
UNC ALPES Annecy (AFN)	150,00 €
Souvenir Français	80,00 €
Association Familles Rurales accueil loisirs été	3 057,00 €
Association Communale de Chasse Agréée	100,00 €
Association « Local is back »	100,00 €
Association « L'Eau Noire »	100,00 €
Banque Alimentaire	200,00 €
Restos du Cœur	200,00 €
<b>TOTAL attribué sur l'exercice</b>	<b>12 557 €</b>

## Taux d'imposition 2023

Depuis 2020, le taux de la taxe d'habitation (TH) était figé à sa valeur de 2019 (12,91 %) jusqu'en 2022 inclus consécutivement à la réforme de la fiscalité directe locale.

A partir de 2023, le taux de TH sur les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale peut à nouveau être voté et modulé par les collectivités locales en référence à l'article 163B sexies du CGI.

	Rappel Taux 2022	Taux 2023
<b>TAXE D'HABITATION</b>	-	<b>13,54 %</b>
<b>FONCIER BÂTI</b>	24,23 %	25,49 %
<b>FONCIER NON BÂTI</b>	82,69 %	82,69 %



## La forêt face aux changements climatiques

Les fortes variations de températures et les conditions météorologiques que nous subissons depuis plusieurs années peuvent être des phénomènes naturels mais, depuis le début du XIX siècle, celles-ci ne cessent de croître rapidement. L'activité anthropique (humaine) reposant sur l'utilisation des combustibles fossiles (charbon, pétrole, gaz) contribue en grande partie, par la production de gaz à effet de serre, à ce réchauffement.

A ce jour, les scientifiques sont unanimes sur l'accélération de l'élévation moyenne des températures sur la planète et tous les continents sont concernés. Chez nous, ces désordres climatiques se font ressentir en toutes saisons avec notamment des étés très chauds et des pics de chaleur anormalement élevés ces dernières années.

Cette année encore, avec un manque de précipitations depuis le printemps, la forêt souffre, et l'ensemble des massifs forestiers du département Haut-Savoyard se parent en juillet de couleurs automnales, ce qui, vous en conviendrez, n'est pas très habituel.

Cette palette de vert estival que l'on croyait éternelle se délite de semaines en semaines chaque été. Qu'en sera-t-il demain ?

La forêt est-elle capable de supporter ces fortes chaleurs estivales ? Résiliente elle l'est mais, résister dans le temps à ces hausses de températures répétitives et à la baisse inquiétante de la

pluviométrie engendre chez les Forestiers Privés de Haute-Savoie une inquiétude grandissante.

Conscients des risques actuels et de l'incertitude pour les années à venir, les Forestiers Privés de Haute-Savoie étudient toutes les possibilités pour trouver des solutions de reboisement avec des essences pouvant supporter un dérèglement climatique fondé sur des hypothèses d'élévation de la température moyenne de quelques degrés.

Dernièrement, le Centre National de la Propriété Forestière Rhône-Alpes organisait en partenariat avec les adhérents de la section Bauges une réunion de formation sur l'outil BioClimSol.

- Bio pour la prise en compte du vivant (en l'occurrence une essence ou un peuplement) ;
- Clim pour la prise en compte du climat ;
- Sol pour la prise en compte des facteurs compensateurs ou aggravants le climat lié au sol et à la topographie, en particulier la disponibilité en eau.

Cet outil est en quelque sorte une aide à la décision réalisée par une méthode de diagnostic de chaque peuplement intégrant tous ces paramètres. Selon le résultat des analyses obtenu, l'outil propose des grandes pistes de recommandations sylvicoles à titre indicatif. L'ensemble de ces paramètres pris en considération permettra notamment aux Forestiers Privés de cerner leurs problèmes de choix d'essence dans ce contexte de climat changeant.



Un tout autre phénomène préoccupant cette fois qui est en corrélation directe avec la sécheresse que redoute l'ensemble des propriétaires privés ou publics, c'est le risque d'incendie de leurs forêts. La nature des peuplements devrait en principe échapper à ce genre de catastrophe, la vigilance et une attention particulière de tous les utilisateurs de la nature doivent être observées pour éviter ce genre de catastrophe.

Jusqu'alors, seul l'arc Méditerranéen était concerné par les incendies de forêts. Désormais, force est de constater que c'est l'ensemble des régions qui sont confrontées aujourd'hui au déluge du feu.

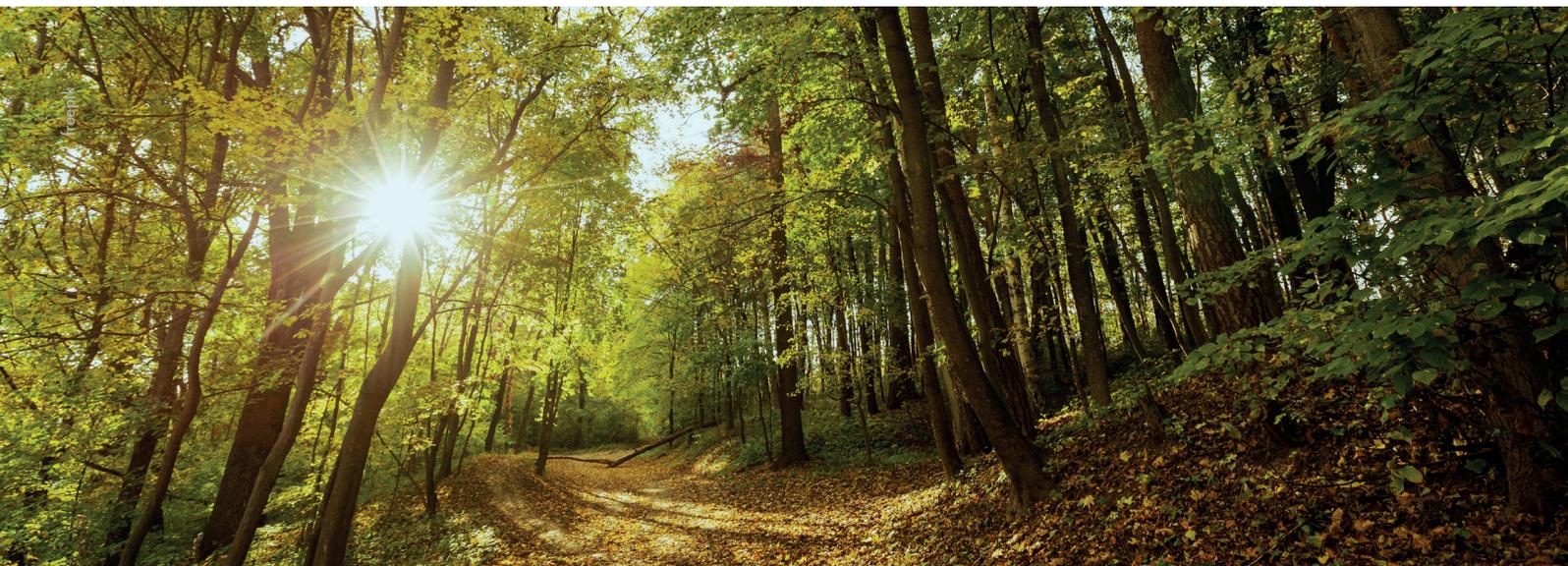
Prévenir plutôt que guérir et même anticiper avant qu'il ne soit trop tard ! La création de chemins de desserte pour faciliter l'accès aux parcelles pourrait aider non seulement à l'exploitation de la forêt, à son entretien mais aussi à l'intervention des services incendie et de secours.

Nous l'avons tous entendu et constaté une fois de plus cet été, la faune et la flore ont terriblement souffert. Si des milliers d'hectares sont partis en

fumée, d'autres auraient pu être sauvés si des chemins d'accès ou corridors anti-feux avaient été ouverts.

L'accessibilité des parcelles forestières privées ou publiques rendant l'exploitation et l'entretien plus aisés seront demain, à ne pas en douter, les objectifs incontournables des forestiers pour protéger et préserver durablement le plus beau de nos écosystèmes.

- Forte de l'appui technique du Centre National de la Propriété Forestière, L'Union des Forestiers Privés de Haute-Savoie FRANSYLVA (52 avenue des Iles 74994 ANNECY- **04 79 60 49 13** - UFP74 [www.ufp74.fr](http://www.ufp74.fr)) est l'organisation qui regroupe les Propriétaires Forestiers Privés de Haute-Savoie.





## Le Frelon asiatique

Les premiers frelons asiatiques et le premier nid ont été découverts sur notre commune l'année dernière. Toutes les communes voisines ont été impactées (de 3 à 4 nids par commune).

Le frelon asiatique, *Vespa velutina*, est souvent confondu avec le frelon européen, *Vespa crabro*. Des critères de reconnaissance simples permettent toutefois de les différencier, il faut observer la couleur et la taille. Le frelon asiatique est plus petit et plutôt noir avec un anneau orange sur l'abdomen, tandis que le frelon européen ressemble à une grosse guêpe avec ces anneaux jaunes.

Introduit en France en 2004, le frelon asiatique représente aujourd'hui l'une des espèces les plus invasives dans tout l'ouest de l'Europe. En Auvergne-Rhône-Alpes : 7 nids découverts en 2011, près de 2900 nids en 2020, et plus de 4 000 nids en 2022.

Sur l'Albanais, 2 nids en 2021 et 31 nids en 2022 ont été découverts et détruits.

En été, un nid peut contenir pas loin de 3 000 individus ; il peut produire 13 000 individus en une saison et jusqu'à 300 futures reines (elles ne survivent pas toutes). Un nid peut atteindre 80 cm de haut et 60 de large, voire plus.

Mais un nid de frelons européens ne contient que 200 à 300 individus.

**Le frelon européen est le seul qui puisse rivaliser avec le frelon asiatique, si possible ne le tuez pas.**

Le frelon asiatique est un redoutable prédateur pour les abeilles, provoquant des dégâts importants sur les ruchers, notamment par le stress qu'il engendre sur les colonies.

C'est aussi un prédateur généraliste : en une saison, un nid engloutit en moyenne 11 kg d'insectes en tous genres (abeilles, chenilles, papillons, mouches, araignées...). On peut se rendre compte de l'impact

sur la biodiversité que cela engendre.

**Petit calcul** : 11 kg x 4 000 nids = 44 tonnes d'insectes engloutis en 2022 en Auvergne-Rhône-Alpes par le frelon asiatique. Sans compter les nids non découverts. (Le double ?)

Les nids se trouvent en particulier au niveau des zones agricoles et urbanisées, ce qui peut générer, dans certaines situations, un problème de santé publique. En général, une reine construit un premier nid primaire à l'abri, dans une grange, garage, un trou..., et un secondaire au sommet des arbres quand les ouvrières augmentent en nombre. Il arrive qu'un nid secondaire soit au ras du sol ou dans une haie comme l'année passée à Montagny-Lanches.

### Reproduction

C'est à partir de fin septembre que les femelles reproductrices de la nouvelle génération quittent le nid en compagnie des mâles pour s'accoupler ; elles sont les seules à hiverner (comme toutes les guêpes et frelons) tandis que les mâles, les ouvrières et les reines meurent. Au printemps (mars à juin), chaque reine fondatrice ébauche un nouveau nid, pond quelques œufs et soigne ses premières larves qui deviendront, un mois à un mois et demi plus tard selon la température, des ouvrières. Avec elles, l'activité de la colonie s'intensifie considérablement et la taille du nid augmente pour atteindre son maximum au début de l'automne.

### Mise en œuvre du dispositif de lutte en Auvergne-Rhône-Alpes

Un dispositif régional de surveillance et de lutte, assuré par Fédération Régionale des Groupements de Défense Sanitaire (FRGDS) a été mis en place et décliné au niveau départemental. Ainsi, au sein de chaque département, un réseau de référents, chargé de la coordination des actions locales, est réparti sur le territoire. Leurs actions visent principalement à repérer et



détruire les nids, au cours de l'été et de l'automne, avant la sortie des fondatrices. Elles contribuent ainsi à maintenir la population de frelons asiatiques à un niveau acceptable et à garantir la sécurité des populations.

Philippe Lecoeur est référent frelon asiatique sur l'Albanais, il réside sur la commune de Montagny-les-Lanches.



Frelon européen et frelon asiatique, plus petit et plutôt noir à droite.

**Pour signaler un cas de frelon asiatique (nid ou individu) prenez une photo et signalez votre suspicion : Sur le site <https://www.frelonsasiatiques.fr>**

### Nid primaire



### Nid secondaire trouvé et traité à Chaux Balmont 2022



### Nid de Chaux Balmont 2022



### Nid caché dans une haie à Cusy en 2022.



Des enfants ont joué tout l'été sans le voir ; c'est le jardinier qui s'est fait piquer.

On trouve le frelon asiatique sur les fruits bien sucrés : raisins, prunes, poires, pommes...

Le Conseil départemental de Haute-Savoie a acheté 5 000 pièges sélectifs pour lutter contre la progression du frelon asiatique dans le département, mis à la disposition des apiculteurs.

Philippe Lecoeur





# Suivi écopont de Montagny-les-Lanches

Depuis janvier 2023, le passage à faune, ou écopont, construit sur l'A41 par la société AREA est en service. Depuis sa mise en route, il fait l'objet d'un suivi spécifique qui durera 3 années. C'est « Instinctivement nature », le bureau d'étude de la fédération des chasseurs de la Haute-Savoie, qui a été missionné par AREA pour assurer cette mission et mesurer l'efficacité écologique de cet ouvrage destiné à reconnecter le massif du Semnoz et le territoire de l'Albanais. Du hérisson d'Europe au cerf élaphe, en passant par les chauves-souris, la fréquentation de l'écopont par plusieurs groupes d'espèces est recherchée.

Plusieurs méthodes de terrain ont été définies par AREA, avec l'aide d'un spécialiste et sont mises en œuvre par Instinctivement Nature, pour honorer ce suivi. Pour l'heure, quatre pièges photographiques ont été installés à chaque extrémité du pont. Ces appareils qui « capturent » (par l'image) les passages de la faune sauvage 7 jours sur 7 et 24h sur 24 sont indispensables pour connaître précisément les espèces qui fréquentent l'ouvrage. Ils permettent aussi de mieux comprendre leurs déplacements (heures, périodes...). Sur les premiers mois et à la suite des analyses réalisées par le bureau d'étude Instinctivement Nature, une dizaine d'espèces ont déjà pu être détectées sur le pont : blaireau d'Europe, chevreuil, hermine, lièvre d'Europe, martre des pins, renard roux, sanglier, mésange charbonnière, buse variable, corneille noire, chardonneret élégant, petit rhinolophe...



Quelques mois de fonctionnement permettent déjà d'entrevoir des résultats prometteurs et très encourageants. Il ne fait pas de doute que cet ouvrage jouera un rôle essentiel dans la restauration du corridor écologique suprarégional reliant le massif des Bauges et celui du Jura. Cependant, aujourd'hui l'importante présence et fréquentation humaine perturbent fortement son fonctionnement et son efficacité. Nous vous rappelons que cet ouvrage est **UNIQUEMENT** destiné au passage de la faune sauvage. Les véhicules, vélos, cavaliers, piétons et chiens ne doivent pas l'utiliser.



En parallèle, tous les deux mois, un relevé d'indices de présence est réalisé et chaque année, deux soirées d'inventaires nocturnes (dans un rayon de 2 kilomètres autour de l'ouvrage) sera mis en place au début du printemps pour les mammifères. De plus, les chauves-souris sont suivies à l'aide d'enregistreurs sonores des ultrasons émis par les individus, tandis que les mystères des déplacements du hérisson d'Europe et plus généralement de petits mammifères sont percés grâce à des tunnels à empreintes.



Nous comptons sur la responsabilité de chacune et chacun d'entre vous.

Elle est l'une des clefs de la réussite de ce projet couteux et ambitieux qui veut rendre à la nature ce que les activités humaines du passé lui ont dérobé.







## ■ Accueil secrétariat de mairie

Le secrétariat de mairie vous accueille

le mardi de 14 h 30 à 18 h 00

le vendredi de 14 h 30 à 16 h 30 ou sur rendez-vous.

**Madame le Maire reçoit sans rendez-vous le mardi et le vendredi (aux heures d'ouverture de la mairie). Elle reçoit sur rendez-vous le lundi et le mercredi.**

**Tél. mairie : 04.50.46.71.27**

### EN RAISON DES VACANCES D'ÉTÉ

**FERMETURE DU SECRETARIAT DE MAIRIE** du 7 au 20 août 2023 inclus

**FERMETURE DU SERVICE URBANISME** du 3 juillet au 15 août 2023 inclus

**En cas d'ultime urgence, joindre Mme le Maire au 06.74.23.69.29 ou le 1<sup>er</sup> adjoint au 06.86.24.20.50.**

## ■ Nouveaux habitants

Vous arrivez à Montagny-les-Lanches.

L'équipe municipale vous souhaite la bienvenue et vous invite à vous présenter en mairie.

Elle vous remercie d'inscrire lisiblement vos noms et prénoms sur vos boîtes aux lettres et d'apposer votre numéro d'habitation au bord de la voie publique.

Pour faciliter la distribution du courrier, merci d'inscrire également sur votre boîte aux lettres le nom des personnes résidant momentanément chez vous.

## ■ Lutte contre le bruit

Un ARRETE PREFECTORAL N° 324-Ddass/2007 du 26 Juillet 2007 nous impose certaines règles :

Les travaux, notamment de bricolage ou de jardinage, réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils tels que tondeuses à gazon, débroussailleuses, motoculteurs, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies, etc... ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables de 8 h à 20 h (12 h - 14 h à éviter)
- le samedi de 9 h à 12 h et de 14 h 30 à 19 h
- le dimanche et jours fériés de 10 h à 12 h (fortement déconseillé)

## ■ Grand Annecy

### INFORMATIONS DIVERSES

46 avenue des Iles – BP 90270 - 74007

ANNECY Cedex – télécopie : 04.50.45.86.37

Email .....agglo@grandannecy.fr

Internet .....www.grandannecy.fr

Standard .....04.50.63.48.48

Aménagement du territoire .....04.50.63.48.74

Développement économique .....04.50.63.49.05

Office de Tourisme .....04.50.45.00.33

Mobilité (transports scolaires) .....04.50.63.49.77

SIBRA .....04.50.10.04.04

Personnes âgées .....04.50.63.48.00

Collecte des déchets ménagers .....04.50.33.02.12

Eau potable .....04.50.33.89.30

Eaux pluviales .....04.56.49.40.19

### Urgence ASSAINISSEMENT

Du lundi au vendredi de 8h à 12h

et de 13h30 à 17h30..... 04.50.66.78.55

En dehors des heures ouvrables .... 04.50.33.89.89

Pour écrire :

GRAND ANNECY Agglomération

46 avenue des Iles BP 90270

74007 ANNECY Cedex

Collecte, demande de conteneurs, etc... 04.50.33.02.12

Les bacs des ordures ménagères doivent être déposés en bordure de voie publique, **poignée côté route**, au plus tard à 12h00 le jour de la collecte et rentrés au plus tard le soir de la collecte.

**Rappel :** Comme nous l'avons indiqué à plusieurs reprises, lors de nos précédentes parutions. Les emplacements de conteneurs sont **exclusivement** réservés au tri sélectif. Vous êtes priés d'apporter vos déchets et encombrant à la déchetterie située à CHAVANOD.

### EN CAS DE PROBLÈME

#### Urgence EAU

Urgences 24h/24.....04.50.33.89.89



**Vous avez plus de 60 ans ?**

Le CIAS propose des services pour vous accompagner.

*Bien vieillir à domicile*

**LES CONSULTATIONS DE PRÉVENTION SANTÉ**

Mémoire, sommeil, vision, nutrition...

**Si on faisait le point ?**

Des professionnelles de santé sont à votre écoute.

**CONSULTATION GRATUITE RENSEIGNEZ-VOUS !**  
 Direction Prévention et Bien Vieillir à domicile  
 1 rue François Lévêque - Annecy  
**04 50 33 65 33**



Grand Anancy CIAS

**Consultation sur RDV**  
**Lundi 9 octobre 2023**  
**MONTAGNY LES LANCHES**  
**SALLE DES ASSOCIATIONS**



**1 TOIT 2 GÉNÉRATIONS**

TERRITOIRE DU GRAND ANNECY

**VOUS AVEZ UNE CHAMBRE DISPONIBLE ?**

*TENTEZ L'EXPERIENCE DE COHABITATION DANS VOTRE LOGEMENT*

*« Anne est très aimable et serviable. Elle ne me gêne pas et elle est très attentive à moi »  
 Jean.*



*« Tout se passe bien. On marche ensemble et on fait la cuisine quelques fois »  
 Michèle.*

Sésame  
 ASSOCIATION HABITAT JEUNES  
 est soutenue par :



**VOS ATTENTES**

- ✓ Vous êtes propriétaire ou locataire et vous avez une chambre disponible
- ✓ Vous aimeriez partager des moments conviviaux dans votre domicile
- ✓ Vous êtes sensible aux questions de solidarité et d'entraide
- ✓ Vous souhaitez une présence rassurante chez vous



**NOUS VOUS GARANTISSONS**

- ✓ Un accueil et une écoute attentive
- ✓ Une cohabitation solidaire construite sur mesure
- ✓ Un contrat de cohabitation intergénérationnelle qui vous sécurise
- ✓ Une participation financière du jeune à vos charges
- ✓ Un accompagnement tout au long de votre cohabitation



**CONTACTEZ NOUS**

Mail : [1t2g@associationssesame.fr](mailto:1t2g@associationssesame.fr)  
 Tél : 06 15 41 63 91 / 04 50 45 34 81  
[www.associationssesame.fr](http://www.associationssesame.fr)





# PLUi-HMB du Grand Annecy : Retour sur la concertation du PADD



**Près de 1 000 habitants et acteurs du Grand Annecy se sont mobilisés pour contribuer à la construction du PADD, du 29 novembre 2022 au 29 janvier dernier. Par questionnaire, lors d'ateliers ou de soirées-débats, tous ont pu exprimer leurs attentes et propositions pour l'aménagement du territoire.**

**Le point sur les grands enseignements à tirer de cette phase importante et sur la poursuite du projet.**

Que l'on parle d'environnement, d'aménagement et de mobilités, d'habitat ou de développement économique, la réponse aux défis écologiques et climatiques constitue, pour la majorité des contributeurs, le grand défi à relever dans les années qui viennent.

**De fortes attentes exprimées.**

Dans ce contexte, le défi le plus plébiscité concerne la protection des espaces agricoles et des milieux naturels. La disparition exponentielle de la biodiversité, la nécessité de développer l'autonomie alimentaire du territoire, la volonté de préserver des îlots verts au sein du cadre de vie, la raréfaction de la ressource en eau, et bien sûr l'inquiétude croissante liée au changement climatique expliquent ce consensus général. C'est pourquoi des solutions, parfois difficiles à mettre en place mais particulièrement ambitieuses, comme le Zéro Artificialisation Nette des sols apparaissent comme nécessaires aux yeux des participants.

La thématique des mobilités durables a également suscité une très forte adhésion. Le défi relève à la fois d'une politique de prospective, pour anticiper la capacité d'accueil du Grand

Annecy et d'une politique de réparation, pour proposer une véritable alternative à l'autosolisme.

Enfin, bien que la problématique du développement soit plus clivante, les participants s'accordent sur le fait que le Grand Annecy dispose de ressources et d'une capacité d'accueil limitées. Face aux inquiétudes liées à la préservation des ressources, la maîtrise de la croissance démographique apparaît comme un attendu fort des participants.

**Quelles prochaines étapes ?**

Depuis la concertation, la rédaction du PADD a été finalisée par les élus du Grand Annecy. Les 15 orientations arrêtées seront débattues dans les 34 conseils municipaux entre avril et mai 2023, avant un débat en conseil communautaire en juin. Le Grand Annecy reviendra vers la population en septembre pour présenter les orientations adoptées.

Ce document stratégique sera ensuite traduit dans un règlement et un zonage, qui fixeront les règles d'utilisation du sol. Ils seront complétés par les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP), véritables guides pour favoriser la qualité architecturale, urbaine et paysagère des projets et les Programmes d'Orientations et d'Actions (POA) en matière d'Habitat et de Mobilités qui seront mise en œuvre sur le territoire.

Des temps de concertation spécifiques seront organisés jusqu'à l'arrêt du projet, fin 2024, avant l'enquête publique prévue en 2025. Retrouvez le bilan de la concertation et restez informés des prochaines étapes du projet sur le site internet dédié au PLUi HMB :

<https://www.grandannecy-plui.fr/>



Galaxie de la Voie Verte

Constellation  
Humanité

Galaxie du Promeneur

Etoile des Rêves sans Fin

# la nuit est belle!

Vendredi 22 septembre

MONTAGNY-LES-LANCHES

Une édition qui questionne nos rythmes de vie.

## La nuit est belle

Vendredi 22 septembre 2023, si vous ne voyez pas les lampadaires s'allumer, pas de panique, au contraire ! Profitez de cette soirée pour vous allonger dans l'herbe et observer les étoiles : ce sera la quatrième édition de «La nuit est belle», extinction lumineuse globale organisée par le Grand Genève et à laquelle participe le Grand Anancy, ainsi que de nombreuses autres communautés de communes.

Co-organisée depuis 2019 par le Grand Genève, le Muséum d'histoire naturelle de Genève, la Société Astronomique de Genève et la Maison du Salève, cet événement rassemble de plus en plus de communes en France. Les 178 communes suisses participantes en 2019 sont rejointes en 2021 par 30 autres et une centaine hors du territoire de Genève, et cette année c'est même 33 communes de la région Lyonnaise qui rejoignent l'aventure.

Pour 2023, l'édition se concentre sur deux grands sujets : la sécurité des usagers la nuit, «voir et être vu», et la santé avec la chronobiologie. De manière générale, l'événement met en lumière quatre grandes raisons... d'éteindre les candélabres la nuit. Celle qui vient à l'esprit en premier, avec le contexte actuel, est bien sûr l'ensemble des économies d'énergies que peut apporter le fait d'éteindre l'éclairage public au creux de la nuit, ce que fait notre village depuis de nombreuses années : cela peut représenter en moyenne 18 % de la consommation d'une commune. Une deuxième raison, pouvant paraître plus égoïste, est l'observation des étoiles ; pourtant de plus en plus d'astronomes alertent depuis 1970 sur

l'augmentation des sources lumineuses artificielles et leurs effets sur le ciel étoilé. Enfin, deux raisons supplémentaires sont soulignées : la protection de la biodiversité nocturne, piégée ou désorientée par ce qu'ils pensent être la lune, et enfin tout simplement la santé humaine. Notre rythme circadien, celui qui regroupe tous les processus biologiques cycliques d'une durée d'environ 24 heures, est bouleversé par la présence constante d'éclairage qui peut occasionner des troubles du sommeil.

La sécurité est souvent opposée à l'extinction : pourtant, il semblerait qu'en zone éteinte, les conducteurs lèvent le pied et soient plus prudents, entraînant des accidents moins fréquents et surtout moins graves. Par contre, les piétons et cyclistes sont invités par la Sécurité Routière à être d'autant plus visibles, et des alternatives aux lampadaires se sont avérées utiles, comme les catadioptrés en bord de voie. Enfin, et surtout en ville, c'est plutôt le sentiment d'insécurité qui augmente et non l'insécurité elle-même, car aucune augmentation de la fréquence des agressions ou vols n'a été relevée, notamment parce que ceux-ci ont le plus souvent lieu en journée.

En parallèle de cette extinction généralisée, des animations seront organisées sur le territoire du Grand Anancy : nous vous annoncerons ce qui sera organisé à Montagny-les-Lanches. D'ici là, profitez des chaudes soirées d'été pour admirer l'espace et apprendre des nouvelles constellations, par exemple en vous aidant du Triangle d'été qui commence à faire son apparition en début de soirée !



## Note d'information aux Mairies non équipées de TPVS

### GRATUITÉ DU RÉSEAU SIBRA DU 01/07 AU 31/08/2023

Pour faire suite au Conseil Communautaire du 27 avril 2023, nous vous indiquons que le Grand Anancy a décidé de reconduire la gratuité de l'ensemble du réseau Sibra (lignes urbaines, interurbaines et saisonnières) pour la période du 1<sup>er</sup> juillet au 31 août 2023.

Fort du succès rencontré l'été dernier, le Grand Anancy confirme ainsi son ambition de favoriser l'utilisation des transports collectifs auprès du plus grand nombre sur la période estivale.

L'objectif est d'éviter la saturation des axes routiers et, plus généralement de contribuer à la préservation et à l'amélioration de la qualité de vie sur notre territoire.

Une communication importante va être déployée pour en informer les usagers.

Afin de faciliter l'accompagnement de nos clients dans ce contexte, nous vous communiquons les informations ci-dessous :

- **Tous nos produits resteront disponibles à la distribution** même sur cette période de gratuité (trimestriel senior, 10 voyages, Cap Emploi).

Nous vous invitons cependant à limiter votre distribution en juillet et août.

- **Un produit supplémentaire sera disponible :** le « mensuel senior ».

- **Pour les abonnements trimestriels senior :** selon la date de souscription, le produit « mensuel senior » ou le produit « 10 voyages » pourra être la solution la plus adaptée pour le mois de juin (aucun remboursement de la période de gratuité ne sera effectué au client).

- **La validation dans les bus sera désactivée** du 1<sup>er</sup> juillet au 31 août 2023 afin d'éviter tout décompte de voyage involontaire.

**Nos équipes restent bien entendu à votre disposition pour toute précision complémentaire au 04 50 10 04 10.**

Vous remerciant pour votre précieuse collaboration,



Le Service Clients Sibra



# Ici commence le Fier. NE RIEN JETER !



La commune de Montagny-les-Lanches, en partenariat avec le Grand Annecy, a participé à une campagne d'installation de macarons où figure l'inscription « Ici commence le Fier. Ne rien jeter ! » posés à côté des grilles d'eaux pluviales.

Contrairement aux idées reçues, ces grilles n'ont qu'une seule fonction : récolter les eaux de pluie qui rejoignent directement le lac ou les rivières.

Un mégot jeté, un seau de produits ménagers vidé ou un pinceau nettoyé à proximité d'une

grille, c'est notre lac et nos rivières qui sont directement impactés. Un seul mégot peut polluer jusqu'à 500l d'eau !

Les grilles et avaloirs d'eaux pluviales ne sont ni des poubelles, ni des égouts !

Nous avons toutes et tous un rôle à jouer pour préserver notre lac et nos rivières.

*La nature vous en remercie.*





## Classe découverte

Le mardi 30 mai, 3 classes de l'école sont parties en classe de découverte à Saint Paul en Chablais pour découvrir les caractéristiques et l'écosystème du lieu.

Pour les élèves, c'est l'occasion de se confronter à la vie en collectivité, de partager et de se responsabiliser mais aussi d'apprendre autrement, en stimulant leur intérêt et leur curiosité.

Ils ont ainsi participé à des ateliers cuisine, cueilli des herbes médicinales pour fabriquer une tisane, fait du VTT et de l'accrobranches, visité une ferme pédagogique et les aigles du Léman où ils ont retrouvé la classe des Petits et des Moyens.

Ils ont également randonnée sur le Mont Bénand et admiré la vue panoramique sur le Lac Léman.

Les élèves sont revenus des étoiles plein les yeux !

La directrice



Remise d'une calculatrice scientifique aux élèves de CM2 pour leur entrée au collège



Le Conseil Municipal des enfants a reconduit cette année son action de solidarité lors du vide grenier le dimanche 18 juin 2023.

Le bénéfice de la vente s'élevant à 254 euros sera versé au foyer mère-enfant «LA TRAVERSE» géré par l'association GAIA à ANNECY.

Tous les jouets et vêtements (jusqu'à 3 ans) non vendus leur ont également été remis.

**Nous remercions les enseignants d'avoir organisé une classe de découverte, du mardi 30 mai au vendredi 02 juin 2023.**

**Un grand merci aux financeurs : L'APE « le Préau », le conseil départemental et la commune ; merci aux accompagnateurs sans qui le projet n'aurait pas pu se réaliser.**

**Les enfants garderont un souvenir inoubliable de leur séjour.**



# L'ASSOCIATION CULTURE ET LOISIRS (ACLM)

Les activités d'animation de l'association ont retrouvé leur rythme en ce début d'année.



**Assemblée générale**  
le 13 Janvier avec l'arrivée  
de nouveaux bénévoles motivés.

**Théâtre**  
avec la compagnie  
« Emporte Pièces »



Sortie **Raquettes**  
au Semnoz et repas  
au restaurant « Le Chatillon »

Soirée **Théâtre**  
en patois « les Patoisans  
de Chainaz »



**SOIRÉE  
REPAS DANSANT  
DU PRINTEMPS  
ANNULÉE**



**Concours de Belote**  
à la mêlée tournante  
dimanche après-midi

Soirée **Concert**  
avec la chorale WHY NOTES



Soirée de remerciements  
pour tous nos bénévoles  
au restaurant  
« **Mademoiselle Meuh** »

Et sans oublier,  
**Le vide grenier,**  
**Les feux de la St Jean**





## LE PRÉAU



ASSOCIATION " LE PRÉAU "   
 ECOLE DE  
 MONTAGNY LES LANCHES 

Le Préau est l'Association des Parents d'Elèves de l'école de Montagny-les-Lanches. Elle a pour mission de récolter des fonds pour financer les différentes activités culturelles et sportives des élèves montagnolans.

L'association Le Préau, c'est surtout une équipe de choc, la bonne ambiance assurée et un moyen de faire connaissance avec les autres familles du village.

Avant même la fête de l'école qui aura lieu le dimanche 2 juillet, le Préau a déjà récolté pas moins de 9000€ !



Cette recette, nous la devons à l'investissement des membres du Préau mais également à vous, montagnolans, qui vous mobilisez à chaque action que nous proposons.

Les ventes de crêpes ont permis de recueillir 600€, celles des pizzas, 370€.



*Pour tout cela, on vous dit  
 un grand MERCI  
 L'équipe du Préau*



La Montagnolane, événement organisé en collaboration avec l'ensemble des associations du village l'automne dernier, a permis à chaque association de faire 650€ de bénéfices.

La soirée de novembre, Préau'Show Party, a rapporté 300€, le marché de Noël, 1100€.

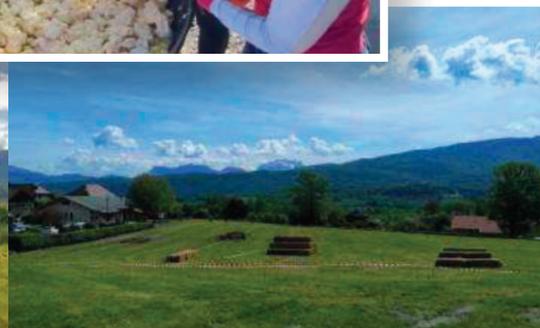
La traditionnelle tombola des rois plaît toujours autant, pour preuve, ses 850€ de recette.



La vente de tartiflette était de retour. L'ensemble du village a répondu présent et a permis au Préau de récolter la belle somme de 1000€ !

Nouveau cette année, la vente de gâteau St Michel qui rapporte 400€ !

La seconde édition d'Obstac'Lanches a reçu un tel engouement qu'elle permet à l'association de récolter la très belle somme de 3600€.





## Les mercredis du club « SOLEIL D'AUTOMNE »

Comme chaque année, les adhérents aiment venir au club, le mercredi, pour partager de bons moments ensemble :

**La galette des rois, les bugnes d'Emma, les anniversaires, sans oublier les jeux de société.**

Malheureusement, nous traversons aussi des moments difficiles : Le 17 février, Eugène, adhérent depuis toujours, nous a quittés. Nous essayons d'assurer un soutien à son épouse Suzanne, fidèle adhérente du Club.



### Les points forts du dernier semestre

\* Comme chaque année, notre traditionnel **loto** avec le plaisir de découvrir la surprise cachée dans un paquet printanier.

\* La **projection** du film réalisé par Muriel BITON, sur « **les Vieux** » de Vans en Ardèche. Nous avons eu la chance d'échanger avec elle en **visio-conférence**. Un moment de vie qui a passionné toute l'assistance !

\* Quelques adhérents du club sont partis en **Alsace** avec le club « Deux Villages » de **Gruffy/Allèves**, dans une ambiance sereine, avec un chauffeur de car féminin exceptionnel.

\* D'autres adhérents ont participé à un premier séjour **PART'AGE** dans le cadre de la formation **Bac Pro Services-aux-personnes et Animation** dans les Territoires.

Séjour inter-générationnel ayant pour objectifs de :

- ✓ Permettre aux **Seniors** de sortir de leur quotidien et de leur solitude.

- ✓ Donner la possibilité à un groupe de jeunes d'être en immersion professionnelle dans le cadre d'un séjour d'études et d'acquérir des compétences de l'accompagnement du Grand Age.

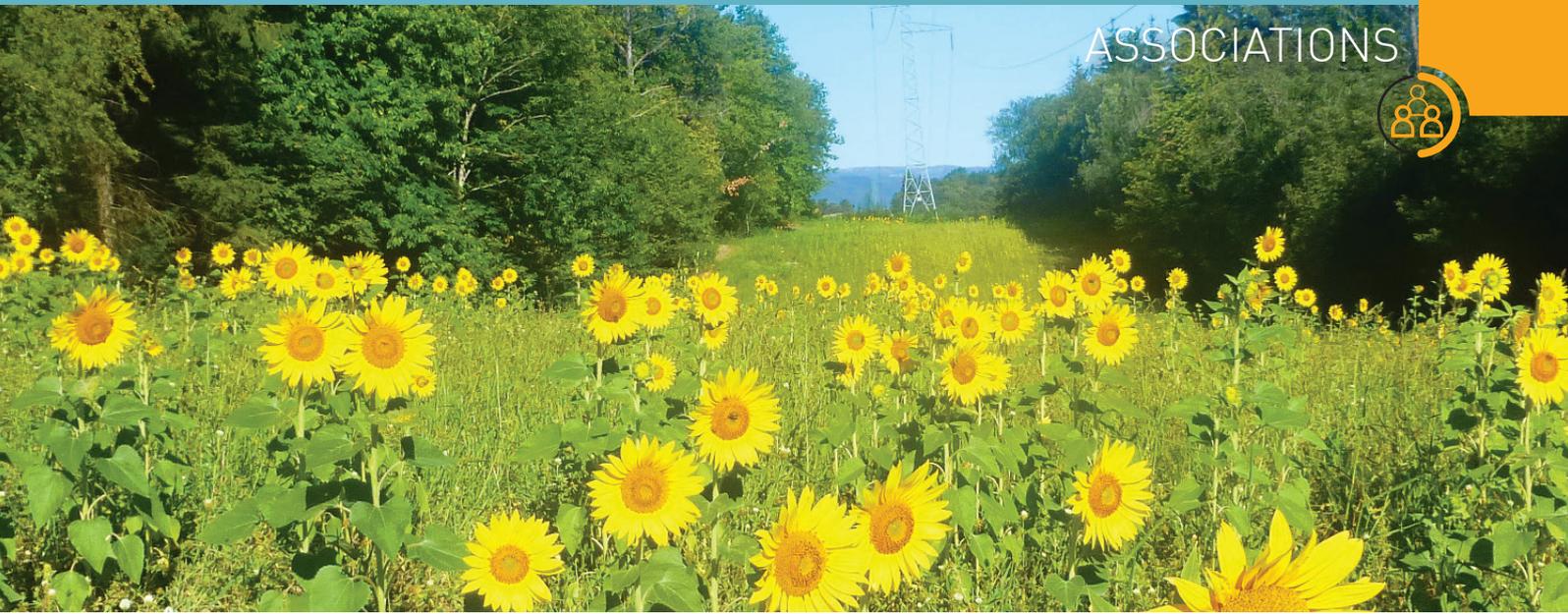
Développer la cohésion entre les générations :

- ✓ Le **vide-grenier du 18 juin** avec la traditionnelle vente de **tartes aux fraises**.
- ✓ Un **buffet canadien le 24 mai** a clôturé les **activités pour les grandes vacances de notre club**.

Nous nous retrouverons le Mercredi **20 septembre 2023** pour de nouvelles activités. N'hésitez pas à nous contacter.



**La Présidente :**  
**Marie Folco : 06 67 91 08 65**  
**La Secrétaire :**  
**Cathy Faramaz: 06 84 30 43 44**



## ACCA de Montagny-les-Lanches

Même hors période de chasse, les chasseurs de Montagny restent très actifs.

Sous la ligne électrique dans le secteur des Lanches, après le broyage des parcelles vient le temps des semis. Plantes mellifères et maïs vont cohabiter pour le plus grand bonheur des abeilles et de la faune. Bien entendu il est impératif de ne pas piétiner les cultures en restant sur les chemins balisés et de tenir son chien en laisse.

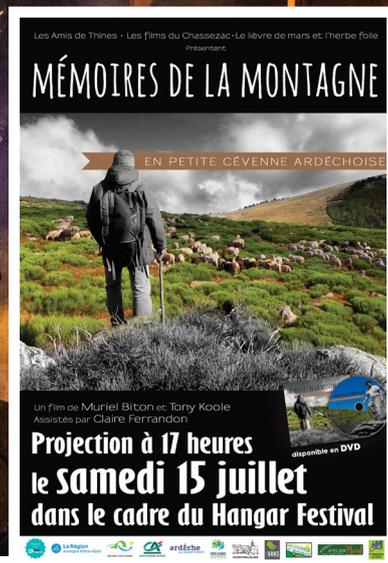
Un point d'eau est également en cours de réalisation pour tenter de fixer oiseaux et mammifères.

Un panneau explicatif élaboré par la Fédération des chasseurs sera installé prochainement.

Par ailleurs, la Fédération des chasseurs expérimente l'utilisation de drones équipés de caméras thermiques, pour sauver les faons et les levraults en période de fauche. Dans le but de programmer au mieux ces opérations éventuelles, vous pouvez me contacter au **06 28 07 23 58**.

Pour l'ACCA de Montagny-les-Lanches, Garcin Bernard son Président.





## Quatrième édition du Hangar Festival

Ça y est, le Hangar Festival est de retour ! Après une 3<sup>ème</sup> édition couronnée de succès en 2019 puis trois années un peu spéciales, l'équipe de Local is Back est ultra motivée pour vous offrir une superbe 4<sup>ème</sup> édition.



En 2019, le Hangar Festival avait réuni 900 personnes sur deux soirs, 5 groupes de musique, plus de 700 litres de bière bio et locale et des centaines de crêpes et de repas maison. Les années suivantes, l'évènement avait été contraint de fonctionner en régime réduit, mais avait tout de même rassemblé pas loin de 600 personnes. Désormais, une petite scène sous le hangar permet d'alterner avec la grande scène et de programmer des petits groupes et des DJ. Depuis l'année dernière, la bière est celle de la brasserie Veyrat (Marcellaz-Albanais), passée en bio, et dont certains brins d'orge ont poussé à Montagny !

Cette année et pour la première fois, le festival diffusera samedi à 17 heures un documentaire, Mémoires de la montagne, suivi d'un débat avec la réalisatrice. Dans ce film, douze « anciens » racontent la métamorphose environnementale, sociale et agricole de la petite Cévenne ardéchoise. Ce témoignage émouvant sauvegarde et transmet une mémoire collective.

En ce qui concerne la programmation musicale, le festival conserve son caractère éclectique même s'il sera cette année assez teinté de rock et de reggae. Sont programmés le vendredi : Nahaka (dub), Blinderz (rock et rap), Mark Dopson (calypso, reggae), La Colo D'Joren (chanson française rythmée), DJ ; et samedi Baggarhüm (rock punk), In The CAN (pop rock), Bluetyfull (reprises pop rock), CLEL (reggae / chanson française), John Arc (chanson, folk rock), DJ.

L'association tient également à s'excuser par avance pour les nuisances sonores et de circulation, et s'efforce de les limiter au minimum. N'hésitez pas à nous contacter pour nous signaler toute problématique.

Rendez-vous vendredi 14 juillet (18 heures) et samedi 15 juillet 2023 (projection à 17 heures, suite à 18 heures) au Pré Ombragé à Montagny-Lanches (74600). L'entrée est à 5€ (sans réservation) par soir, restauration sur place et bar ouvert, camping possible (5 €). Parking en face de la salle des fêtes.

Plus d'infos et présentation des groupes sur Facebook ou par courriel à :

[localisback@gmail.com](mailto:localisback@gmail.com)





MONTAGNY-LES-LANCHES

# « Nous continuerons à sécuriser nos routes en 2023 »

Après deux années d'absence, la traditionnelle cérémonie des vœux a pu enfin se réaliser en public. Monique Pimonow, maire, a évoqué les projets de la commune pour cette nouvelle année.

Les habitants de Montagny ont répondu nombreux, ce samedi 14 janvier, à l'invitation de leur maire, Monique Pimonow, pour la traditionnelle cérémonie des vœux. Il régnait une belle ambiance dans la salle des fêtes.

L'édile a salué la présence du lieutenant Gauthier Canet, commandant la brigade Seynod, du maire honoraire, Raymond Fontaine et de la conseillère départementale, Magali Mugnier.

Après avoir souhaité la bienvenue aux nouveaux habitants, l'édile a retracé les points marquants de 2022. « Avec des événements imprévisibles entre

la crise sanitaire, la guerre en Ukraine et une inflation galopante, 2022 a été une année très difficile. Malgré tout, notre collectivité a pu réaliser ses travaux de voirie de sécurisation en créant des trottoirs sur la route reloyant Avulliens au chef-lieu. L'aménagement de la nouvelle classe a pu être terminé à temps pour la rentrée », rappelait-elle, en remerciant au passage le Conseil départemental pour son aide financière.

### L'éclairage public complètement renouvelé à la fin de l'année

« 2023 sera une année charnière. Malgré les dépenses imprévues dues à l'augmentation du coût des énergies, nous continuerons à investir à l'amélioration de nos routes et de leur sécurisation. Nous terminerons aussi le changement de l'éclairage public en Leds avec la troisième et dernière tranche », avançait-elle.



Entourée de son conseil municipal et de deux élus du conseil des enfants, la maire Monique Pimonow s'est félicitée de la qualité de vie à Montagny. Photo Le DL/J.-F.T.

Elle a fléchi quelques dates, comme celle du recensement, qui se déroulera du 19 janvier au 18 février, et la mise en

place, depuis le début de l'année, des nouvelles modalités de collecte des emballages et déchets ménagers.

Pour terminer, la maire souhaitait une belle année à tous, rappelant que

Montagny-Lanches avait obtenu le label de ville de village où il fait bon vivre, et qu'elle souhaitait voir perdurer la bonne ambiance qui règne dans le village.

Jean-François TAPPONNIER

▲ Dauphiné libéré 18 janvier 2023

MONTAGNY-LES-LANCHES

# Une page d'histoire va se tourner au Relais des Lanches

Ce dimanche 26 février, Jean-Louis Moreau et Jacqueline Lyonnaz joueront une dernière partition dans l'animation du bistrot restaurant du Relais des Lanches. Après 14 années de collaboration, les deux gérants de ce restaurant à la cuisine traditionnelle réputée et d'un commerce si important pour la vie du village, prendront une retraite bien méritée.

Jean-Louis, « Moustache » pour les clients et amis fidèles, est tombé dans la marmite de la restauration dès ses 14 ans, sur l'île d'Oléron. Il poursuivra son expérience à Pa-

ris avant de s'installer dans la région. C'est le 1<sup>er</sup> octobre 2008 qu'il reprend la gérance du bistrot de Montagny-Lanches, un lieu de vie voulu par la municipalité pour créer des liens entre les habitants. Jacqueline, la serveuse, devient co-gérante un an plus tard, avec l'idée de développer l'enseigne de 30 couverts qui a su se faire un nom dans le bassin annécien.

Quand on lui demande quels ont été ses meilleurs souvenirs, Moustache l'affirme : « C'est tous les jours ! ». Cette dernière semaine avant fermeture, les groupes se sont succédé

pour engranger les derniers bons souvenirs du Relais des Lanches et souhaiter une bonne retraite à Jacqueline et Jean-Louis.

Après une fermeture de 15 jours, le Relais des Lanches rouvrira ses portes avec une nouvelle gérance.

Jean-François TAPPONNIER

Après 54 ans dans la restauration, Moustache ira chercher le soleil de l'Espagne pour profiter de la retraite. Quant à Jacqueline, elle compte sur une retraite active avec des extras en restauration. Photo Le DL/J.-F.T.



▲ Dauphiné libéré 25 février 2023



## MONTAGNY-LES-LANCHES

Animation

# Les boudins des Anciens d'AFN ont toujours autant de succès !



**Les membres bénévoles de l'Union des combattants, section des Eparis étaient réunis ce samedi matin pour la traditionnelle vente des boudins.**

**100** kgs de boudins et 70 kgs de pommes épluchés pour faire la compote, qui accompagnent les boudins pour leur dégustation.

Comme chaque fin d'hiver, les adhérents de l'UNC Alpes de la section des Eparis, avaient organisé ce samedi matin la traditionnelle vente de boudins, fabriqués par Jean Vacherand.

Les compotes de pomme faisaient aussi partie de la fête, mais pas que... On pouvait aussi se ravitailler en bugnes, rissoles, gâteaux, toutes ces gourmandises avaient été cuisinées par les épouses de ces valeureux anciens combattants et gracieusement offertes à l'association.

Il y avait aussi de quoi s'abreuver, et ainsi beaucoup ont

pu trinquer autour du vin chaud.

Cette vente est la seule rentrée d'argent de l'association qui peut ainsi être aidée à financer en partie des sorties et repas pour ses adhérents; notamment leurs retrouvailles de fin juillet à Saint-Sylvestre.

**Florence Milhomme**



**MONTAGNY-LES-LANCHES**

## Forte mobilisation pour le maintien de la propreté de la commune



Les Montagnolans ont répondu nombreux à l'invitation des membres de la commission environnement pour une matinée de nettoyage de la commune. Dès 9 heures, après le café d'accueil, tous ont arpenté les abords des routes et chemins du village afin de ramasser tous les indésirables jetés par des irrespectueux de la nature.

En fin de matinée, après l'effort, un apéritif et des diots polen- te ont réuni les participants pour finir en toute convivialité ce bon moment de citoyenneté. L'oc- casion pour les élus présents dont la maire, Monique Pimonow, de remercier tous les acteurs, petits et grands, de cette journée soli- daire qui se sont impliqués dans le maintien de la propreté d'un village où il fait bon vivre.

**Une belle ambiance parmi la cinquantaine de participants au grand nettoyage de printemps du village.** Photo Mairie

Un petit quiz proposé aux en- fants a mis en avant les gestes écocitoyens.

**Jean-Francois TAPPONNIER**



▲ Dauphiné libéré 30 mars 2023

**Montagny-les-Lanches**

## Un poème pour les mamans



**Les écoliers, revenant d'une classe découverte, ont chanté pour les mamans.** Photo Le DL/J.-F.T.

Samedi 2 juin à l'occasion de la Fête des mères, les mamans du village ont reçu un bel hommage. À la salle des fêtes, devant une large assemblée dont de nombreux nouveaux habitants, les écoliers ont dé-

claré beaucoup d'amour et de reconnaissance à leur maman en déclamant un poème.

Auparavant, Monique Pimonow, maire, avait rappelé que c'était non seulement la Fête des mères, mais celle des fa-

milles. L'occasion d'avoir une pensée de soutien pour toutes celles qui vivent dans la tour- mente, notamment celle de la guerre. Chaque maman a reçu une fleur.

● **Jean-François Taponnier**

▲ Dauphiné libéré 5 juin 2023



# L'ÉCHO *des Lanches*

## MAIRIE

1 place de la mairie - 74600 MONTAGNY-LES-LANCHES

Tél. **04.50.46.71.27** - Fax. **04.50.46.68.89**

email : [mairie@montagny-les-lanches.fr](mailto:mairie@montagny-les-lanches.fr)

Site : [www.montagny-les-lanches.fr](http://www.montagny-les-lanches.fr)